

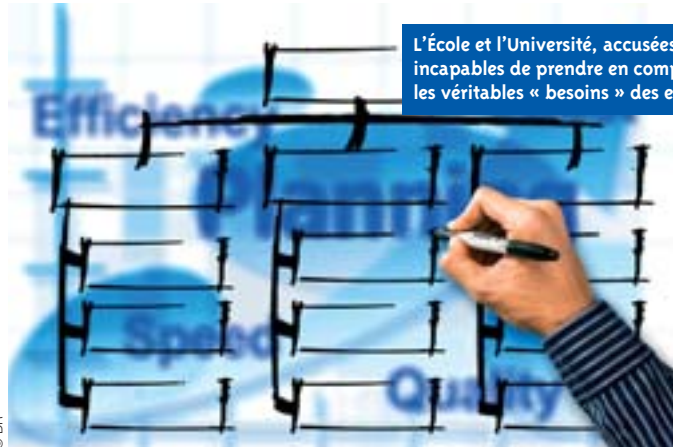
FORMATION

« Compétences » et Université : quelques rappels historiques

→ par Guy Bruçy, professeur en sciences de l'éducation, université de Picardie Jules-Verne, SNUEP-FSU

Dès la fin des années 1950, la notion de « compétence » apparaît, remettant en cause l'adéquation entre la formation dispensée au sein de l'École et de l'Université et les besoins exprimés par les entreprises, dans une société soumise aux lois du capitalisme libéral.

Au cours des années 1950-1960, des élites dont le noyau est constitué de militants chrétiens (cadres d'entreprise, représentants des fractions modernistes du patronat, de hauts fonctionnaires, syndicalistes, universitaires, hommes politiques) pensent que la formation permanente peut être un puissant facteur de mobilisation des individus pour augmenter la productivité et pacifier les rapports de travail en passant des compromis acceptables par les directions. En même temps, elles élaborent la notion de « compétence » dont une première définition est donnée dès 1958 par Raymond Vatièr, ingénieur chez Renault : « *La compétence est la conjonction heureuse de ces trois termes : connaissances, aptitudes, bonne volonté.* » Il distingue ainsi les registres d'une trilogie promise à un bel avenir par le patronat des années 1980 : savoirs, savoir-faire, savoir-être. Au même moment se développent des discours critiques sur l'École et l'Université, accusées d'être incapables de prendre en compte les véritables « besoins » des entreprises et d'assurer l'égalité des chances. Et l'idée émerge que c'est par la formation permanente que l'École et l'Université seront réformées. Du point de vue de ces réformateurs, la construction de relations étroites avec les milieux économiques, l'alternance entre travail et études, l'évaluation de la « valeur des formations » par la mesure de l'efficacité des méthodes pédagogiques sont autant d'outils pour changer l'Université. Ces propositions sont en phase avec les idées diffusées au même moment par des instances internationales comme l'Unesco qui, en 1972, publie un rapport intitulé « Apprendre à être ». Celui-ci prône la déconnexion entre niveau de formation, niveau d'emploi et rémunération ; il recommande la rupture du lien entre formation et certification et préconise l'accroissement du rôle



L'École et l'Université, accusées d'être incapables de prendre en compte les véritables « besoins » des entreprises.

d'un renouvellement radical de leurs habitudes, de leurs structures, de leurs méthodes et du contenu de leurs enseignements. En réa-

des entreprises dans la formation initiale de manière à ce que les enseignements soient adaptés « aussi judicieusement que possible aux besoins de l'économie ».

L'épisode de mai-juin 1968 agit comme catalyseur et permet l'émergence, sur la scène publique, des problèmes de formation. Ceux-ci sont l'objet de négociations entre patronat et syndicats de salariés qui débouchent sur la signature de l'accord national interprofessionnel du 9 juillet 1970. Faits significatifs : les syndicats d'enseignants n'y sont pas conviés et le préambule de l'accord comporte une vigoureuse critique du système éducatif. En arrivant la formation continue au Code du travail et en l'opposant à l'École, la loi Delors de juillet 1971 rompt avec les héritages militants orientés vers le développement de la culture et de la citoyenneté. Quand, en 1970, le ministre de l'Éducation nationale Olivier Guichard crée une nouvelle direction chargée de la formation continue, il en confie la responsabilité à... Raymond Vatièr. Il explique alors aux universitaires qu'en participant à la formation professionnelle continue ils entrent sur un marché concurrentiel et que cela suppose qu'ils acceptent « le principe

lité, la formation est au cœur d'un projet politique : celui de la « nouvelle société » dont l'enjeu est de changer les rapports sociaux en remplaçant la confrontation par la recherche de compromis tout en demeurant dans une société soumise aux lois du capitalisme libéral. Cette vision entre alors en résonance avec la montée en puissance, dans le monde patronal, de ceux qui revendiquent une place éminente

dans la direction des affaires de la nation.

En définitive, les promoteurs de la formation ont réussi à imposer une représentation du monde social qui n'est même plus discutée : la mise en relation de la formation et de l'emploi, avec les implica-

tions que cela suppose pour le système éducatif. Or, poser comme évidente la correspondance entre les « compétences » acquises par les jeunes et les « besoins » exprimés par les employeurs et mesurer la qualité de cette adéquation à l'aune de l'insertion professionnelle des diplômés revient à mettre en équivalence des champs aussi différents que l'éducation, la formation, la qualification et l'emploi, et à nier que c'est dans l'entreprise, et non à l'université, que se définit et s'utilise la force de travail. ●

▼
L'idée émerge que c'est par la formation permanente que l'École et l'Université seront réformées.
▲